



∴ JOURNÉE ∴

QUELLES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX ?

AIX-EN-PROVENCE

VENDREDI 2 JUILLET 2021

9 H - 17 H

∴ PRÉSENTIEL ∴

**VALIDATION
6 H**

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

3, avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



www.edase.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les règles de détermination de la rémunération du dirigeant
- Appréhender la responsabilité civile et la responsabilité pénale du dirigeant

Sous la direction scientifique de Madame Isabelle GROSSI, Maître de conférences – HDR (AMU), Co-Directrice de l'Institut de droit des affaires

TYPE DE FORMATION : Présentiel

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 6 heures

DATE : VENDREDI 2 JUILLET 2021

De 09h à 17h

LIEU DE LA FORMATION :

FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE
3, avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence

INTERVENANTS

M. le Bâtonnier Philippe BRUZZO,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

M. le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE,
Président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

Mme Isabelle GROSSI,
*Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille,
Co-Directrice de l'Institut de droit des affaires*

M. Claude-Albéric MAETZ,
*Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille,
Co-Directeur de l'Institut de droit des affaires*

Mme Marie-Eve PANCRAZI,
Professeur, Université d'Aix-Marseille

Me Sophie ALEXANDER,
Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

Me Géraldine RICHARD,
Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

Me Remy GOMEZ,
Avocat au Barreau de Marseille

M. Thierry FAVARIO,
Maître de conférences, Université de Lyon III

Me François MAZON,
Avocat au Barreau de Marseille

Me Julien GASBAOUI,
*Maître de conférences associé, Université
d'Aix-Marseille, Avocat au Barreau de Paris*

PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H 00 > 09 H 15

- Ouverture de la journée par Monsieur Claude-Albéric MAETZ, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille, Co-Directeur de l'Institut de droit des affaires

MATINÉE

Sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE, Président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

PREMIERE PARTIE : LES EXEMPLES OU LES BONNES PRATIQUES PAR DEDUCTION

09 H 15 - 10 H 15

Mme Marie-Eve PANCRAZI,
*Professeur, Université
d'Aix-Marseille*

Mme Isabelle GROSSI,
*Maître de conférences,
Université d'Aix-Marseille,
Co-Directrice de l'Institut de
droit des affaires*

L'EXEMPLARITE PAR LE RESPECT DU CADRE NORMATIF

- **Le cadre légal**
La rémunération des dirigeants de sociétés cotées, exemple ou modèle ?
- **Le cadre extra-légal**
Les statuts et pactes d'associés

10 H 15 > 10 H 30

QUESTIONS-RÉPONSES

10 H 30 > 10 H 45

PAUSE

10 H 45 - 12 H 00

Me Sophie ALEXANDER,
*Avocate au Barreau
d'Aix-en-Provence*

Me Géraldine RICHARD,
*Avocate au Barreau
d'Aix-en-Provence*

L'EXEMPLARITE AU REGARD DES ATTENTES DE LA SOCIETE

- **Une individualisation de la rémunération influencée par la nature de la société**
Aspects sociaux et fiscaux, start-up (BSPCE), sociétés cotées
- **Une individualisation de la rémunération influencée par le contexte**
Le contexte sanitaire, l'entreprise en difficulté

12 H 00 > 12 H 15

QUESTIONS-RÉPONSES

12 H 15 > 14 H 00

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

Point Covid19 : Ensemble, adoptons les bons gestes !

- Port du masque obligatoire pour accéder et assister à la formation ainsi que lors de vos déplacements ;
- Respect de la distance de sécurité d'un mètre ;
- Stylo personnel obligatoire pour l'émargement.

Des gels hydroalcooliques seront à votre disposition.

Pour respecter au mieux les mesures sanitaires, nous avons limité la formation à 100 participants. Soyez assurés que ces exigences ne contreviendront aucunement à la convivialité de cette journée.

APRES-MIDI

Sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier Philippe BRUZZO, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

SECONDE PARTIE : LES CONTRE-EXEMPLES OU LES BONNES PRATIQUES PAR INDUCTION

14 H 00 - 15 H 00

Me Remy GOMEZ,
Avocat au Barreau de
Marseille

M. Thierry FAVARIO,
Maître de conférences,
Université de Lyon III

LES CONTRE-EXEMPLES : LE PRISME DE LA REPARATION JUDICIAIRE

- Réparation judiciaire : étude du cadre normatif
- Réparation judiciaire : étude des cas concrets

15 H 00 > 15 H 15

QUESTIONS-RÉPONSES

15 H 15 > 15 H 30

PAUSE

15 H 30 - 16 H 45

Me François MAZON,
Avocat au Barreau de
Marseille

Me Julien GASBAOUI,
Maître de conférences
associé, Université
d'Aix-Marseille,
Avocat au Barreau de Paris

LES CONTRE-EXEMPLES : LE PRISME DE LA SANCTION JUDICIAIRE

- Les sanctions professionnelles
- Les sanctions pénales

16 H 45 > 17 H 00

QUESTIONS-RÉPONSES

Pour toute question concernant le programme, merci de contacter le service Formation Continue : formationcontinue@edase.fr

TARIFS ET PRISE EN CHARGE

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées + déjeuner inclus	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UNE JOURNÉE	120 €	61,50 €	Moins de 60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	70 €	61,50 €	Moins de 10 €
ÉLÈVES-AVOCATS, ÉTUDIANTS, UNIVERSITAIRES Sous réserve de places disponibles Contact : formationcontinue@edase.fr	GRATUIT	GRATUIT	0€

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2021 : 10,25 €

Plus d'informations [ICI](#)

INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE !

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

QUELLES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX ?

AIX-EN-PROVENCE | Vendredi 2 juillet 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Département de naissance :
Avocat au Barreau de :
Date de prestation de serment :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UNE JOURNÉE · 6 HEURES

TARIF NORMAL · 120 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 70 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

